



## Formulaire de déclaration de perte, vol ou destruction de la carte multiservice de l'Université de Toulouse (carte MUT)

**Vous souhaitez obtenir une nouvelle carte d'étudiant :** Vous devez vous présenter au service scolarité, muni :

- du présent formulaire
- d'une pièce d'identité
- d'un moyen de paiement (chèque) d'un montant de 10 € (tarif voté au CA du CUFR Champollion le 8 avril 2010)

**Vous souhaitez récupérer les sommes déposées sur votre carte:**

La carte MUT est une carte MONEO, par conséquent les sommes qui auront été chargées ne peuvent être remboursées, sauf dans le cas où le dysfonctionnement de la carte a été signalé à MONEO, ce qui nécessite d'adresser cette carte avec un formulaire adapté (voir site [www.univ-toulouse.fr](http://www.univ-toulouse.fr) pour télécharger ce formulaire) à la société **BMS**, 25 rue de Ponthieu, Bâtiment C, 75008 PARIS.

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Etablissement :

Numéro étudiant :

Numéro INE :

Identifiant carte (si connu) :

Date constatée de la perte, du vol ou de la destruction :

Signature du titulaire de la carte :

Cadre réservé à l'administration :

Date d'enregistrement de cette déclaration (qui constitue la date d'invalidation de la carte) :

Nom et signature de l'agent qui a enregistré la déclaration :